

PLAISIR DE MARCHER

Tous les mardis (sauf vacances scolaires)

Démarrage du groupe à 14h30 sur le parking de la salle du Val de Maine

Possibilité de co-voiturage si les parcours sont un peu plus éloignés (participation aux frais souhaitée)

L'adhésion à Familles Rurales est obligatoire pour participer à cette activité.

J'ai rempli le bulletin et j'y ai joint un chèque de 28€ (ou de 36€ si je n'habite pas Bouchemaine)
Entourer le montant du chèque établi.

Si vous participez à plusieurs activités, à laquelle avez-vous remis le bulletin d'adhésion ?

Vous avez payé votre adhésion dans une autre commune, indiquer laquelle

n° de la carte 2025

Civilité	Nom en majuscules	Prénom en majuscules	Date de naissance
M Mme			

Adresse

Code postal..... Ville.....

Téléphone portable (indispensable pour l'envoi des SMS).....

Téléphone fixe (si vous n'avez pas de tél. portable).....

Adresse e-mail (écrire très lisiblement en insistant sur les points et les tirets)

.....

Important : J'autorise l'association Familles Rurales à prendre des photos ou à faire de courtes vidéos pendant les activités. Celles-ci pourront être utilisées lors de l'Assemblée générale ou lors de publication d'articles dans le journal local ou pour illustrer la plaquette annuelle. En aucun cas, ces images ne seront diffusées sur les réseaux sociaux.

oui non

fait à Bouchemaine, le

Signature

INSCRIPTIONS

Les dossiers d'inscription sont à remettre à Arlette Maurisson ou lors des permanences du 1 ou du 26 septembre (voir brochure)

Un dossier complet devra comporter

- 1°) le **bulletin d'adhésion** (complètement rempli) avec un chèque de 28€ (ou de 36€ pour les personnes n'habitant pas Bouchemaine)
- 2°) la **fiche d'inscription** à la marche (complètement remplie)

PS/ ces 2 fiches ne s'adressant pas aux mêmes services, veuillez reporter tous les renseignements demandés